



## BULLETIN D'ADHESION FAMILIALE 2023-2024

Nous, soussignés :

	NOM	Prénom	Date naissance	Courriel (indispensable)
Adhérent 1	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Adhérent 2	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
enfant	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
enfant	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Adresse :

☎ (1) :

Nationalité :

demandent à adhérer à l'association **des Sentiers des Deuilles**.

**Nous nous engageons à appliquer le règlement intérieur dans toutes les activités organisées par l'association.**

Nous avons noté que la loi n°84-610 du 16 juillet 1984 fait obligation aux associations d'une fédération sportive d'assurer leur responsabilité civile et celle de leurs adhérents. La licence de la FFR comprend une assurance individuelle responsabilité civile et accidents corporels (IRA).

Formule (cocher)	Coût licence IRA	Passion Rando	adhésion association	Total	Observations
<input type="checkbox"/>	56,30 €	10,00 €	6,00 €	<b>72,30 €</b>	<b>4 numéros de Passion Rando magazine</b>
<input type="checkbox"/>	56,30 €		6,00 €	<b>62,30 €</b>	<b>Sans abonnement à Passion Rando</b>
<input type="checkbox"/>			6,00 €	<b>6,00 €</b>	<b>déjà licenciés, compléter ci-dessous</b>

Déjà licencié:

Nom du club :

N° de Licence adh 1 :

N° de Licence adh 2 :

**Mode de paiement:**

Par chèque à l'ordre des Sentiers des Deuilles (joint à ce bulletin)

En ligne par le lien : <https://www.payasso.fr/sentiersdesdeuilles/adhesion>

**Certificat médical** obligatoire pour toute nouvelle adhésion. Pour le renouvellement, retourner l'attestation si vous avez répondu non à tous les items du questionnaire santé, sinon fournir un certificat médical.

Fait à

le

lu et approuvé

Signatures des deux adhérents  
(écrivez vos noms dans le cadre) :

À retourner au secrétaire Mr FRANCOIS Roger

91 rue du Moulin Gribaux 54200 BICQUELEY ☎ : 03 83 43 25 22

(1) souhaité mais non obligatoire – préciser si liste rouge